

---

# RAPPORT ANNUEL

---

MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND

---

31 DECEMBRE 2021

---

Code LEI : 969500E3UZ1DP6WFO236

---

Société de gestion : Meeschaert Asset Management  
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine • 75755 Paris Cedex 15  
Dépositaire : CACEIS Bank

**Publication des prix d'émissions et de rachats** : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

# SOMMAIRE

## **RAPPORT DE GESTION**

Orientation des placements	2
Politique d'investissement	8
Déontologie	11

## **COMPTES ANNUELS**

Bilan Actif	
Bilan Passif	
Hors Bilan	
Compte de résultat	14

## **COMPTES ANNUELS - ANNEXES**

Règles et méthodes comptables	
Evolution de l'actif net	
Complément d'information 1	
Complément d'information 2	
Ventilation par nature des créances et dettes	
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation	
Affectation des sommes distribuables	
Résultats et autres éléments	
Inventaire	

# RAPPORT DE GESTION

## 1 – Orientation des placements

### CLASSIFICATION

Actions internationales.

### OPCVM d'OPC

Moins de 10 % de l'actif net.

### Objectif de gestion

MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND a pour objectif sur l'horizon de placement recommandé, la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à la performance de l'indicateur MSCI World Healthcare Net Total Return Index.

Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

### Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indice MSCI World Healthcare Net Total Return USD Index.

L'indice MSCI World Healthcare Net Total Return USD Index est un indice représentatif des valeurs les plus importantes des marchés actions des pays développés appartenant au secteur de la santé. Cet indice est administré par MSCI et disponible sur le site <https://www.msci.com/>  
Ticker Bloomberg : M1WO0HC Index

L'indice mentionné est calculé dividendes réinvestis.

L'indicateur de référence est exprimé en US Dollar pour les parts émises en US Dollar (parts E et F) et converti en euro pour les parts émises en Euro (Part C et I).

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence nommé ci-dessus est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement(UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Meeschaert Asset Management dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR»). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le FCP.

## Stratégie d'investissement et objectifs

MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND (le « Fonds ») a pour objectif de créer de la valeur à moyen et long terme en investissant dans des sociétés cotées du secteur de la santé qui visent à mettre sur le marché des produits ou services innovants. Le Fonds n'investit que dans des sociétés proches du stade de commercialisation. Cette focalisation vise à capter des rendements spécifiques à l'innovation en santé et non corrélés à l'activité économique. Les sociétés cibles ayant dépassé le stade clinique et réglementaire, le risque de forte perte en capital associée aux résultats aléatoires d'essais cliniques est ainsi en grande partie maîtrisé.

Le Fonds a été conçu pour que la sélection attentive et rigoureuse de chaque titre individuel génère la plus grande part de la performance de long terme, tout en maximisant les avantages d'un portefeuille sélectionnant des entreprises dans le secteur de la santé. Le Fonds investira entre 70% et 100% de l'actif net en actions américaines du secteur de la santé.

Le processus d'investissement du Fonds pour chaque titre s'appuie sur une analyse et une due diligence fondamentale ainsi que sur l'identification d'un catalyseur qui peut permettre de créer de la valeur. Les gestionnaires du Fonds s'appuient sur une multitude de sources – notamment leurs réseaux industriels, des données exclusives et la consultation d'experts. En particulier, ils évaluent l'équipe de direction d'une entreprise cible, vérifient l'adéquation au marché de ses produits, son environnement concurrentiel et modélisent l'accroissement de valeur lié à sa politique de croissance. Ces informations fondamentales constituent la base des projections financières et du coût du capital attribué à chaque titre pour en mesurer le risque, résultant en une évaluation actualisée des flux de trésorerie par action appelée la Valeur économique intrinsèque cible (VEIC). Les gestionnaires du Fonds cherchent à investir dans des titres qui présentent une décote importante par rapport à leur VEIC. De plus, le processus d'investissement inclut l'identification d'une série d'éléments catalyseurs sur une période de 24 mois qui contribueront à réduire la décote de valorisation entre le cours actuel d'un titre et sa VEIC. Ces catalyseurs seront souvent liés au développement de l'entreprise comme la capacité à générer du cash, l'accès à un remboursement élargi ou les réactions de la concurrence.

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée, complétée par l'analyse de Lauxera Capital Partners, à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance.

Le risque de change pourra porter sur 110% de l'actif net.  
L'exposition action sera comprise entre 70% et 100% de l'actif net du fonds.

Le fonds applique la politique de sortie du charbon de la société de gestion qui concerne les producteurs d'électricité à partir de charbon et l'exploitation de mines de charbon.

## Actifs (hors dérivés intégrés)

Actions : Le portefeuille investit entre 70% et 100% de son actif net en actions de secteur de la santé américaines. La zone géographique privilégiée d'investissement est les Etats Unis. Le fonds investira sur des petites, moyennes et grandes capitalisations (capitalisations boursières au-delà de 200 millions d'USD).

Titres de créances, instruments du marché monétaire et obligations : A titre accessoire, limité à 10% de l'actif net, le Fonds peut investir sur des obligations d'émetteurs privés. Les zones géographiques privilégiées seront les pays de la zone euro et les Etats -Unis. Le Fonds n'investira pas dans des titres à caractère spéculatifs non notés ou notés "High Yield". Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière. La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. Les investissements sur des produits de taux ne seront mis en œuvre que dans les

situations où la stratégie globale d'investissement de la société de gestion considère les marchés d'actions baissiers sur une période durable.

Le fonds peut être exposée sur des titres subordonnés (bancaires, assurance ou hybrides à hauteur de 10% de son actif net).

Le fonds ne pourra pas investir dans des obligations contingentes.

La gestion de la trésorerie sera effectuée en titres du marché monétaire (TCN et OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion).

Parts ou action d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle :

la détention de parts ou d'actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion, respectant les 4 critères d'éligibilité décrits à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier ne dépassera pas 10 % de l'actif net.

### **Instruments dérivés**

Pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille sans rechercher de surexposition.

Les engagements ne pourront excéder 100 % de l'actif net.

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- ◆ Réglementés
- ◆ Organisés
- ◇ De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◆ Action
- ◇ Taux
- ◆ Change
- ◇ Crédit
- ◇ Autres risques (à préciser)

Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion.

- ◆ Couverture
- ◆ Exposition
- ◇ Arbitrage
- ◇ Autres natures

Nature des instruments utilisés :

- ◆ Futures
- ◆ Options
- ◇ Swaps
- ◇ Change à terme
- ◇ Dérivés de crédit
- ◇ Autres natures (à préciser)

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ◇ Couverture du risque de taux
- ◇ Couverture du risque de crédit
- ◆ Couverture du risque actions
- ◆ Couverture du risque de change
- ◆ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- ◇ Autre stratégie.

Les contrats à terme sont utilisés comme instruments, peu onéreux et liquides, en vue de couvrir le portefeuille, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une exposition synthétique aux risques actions ou de change.

Les options sur les marchés à terme de change sont utilisées pour protéger le portefeuille contre une baisse éventuelle de la devise.

Il ne sera pas recherché de surexposition.

Le fonds n'aura pas recours aux Total return Swaps.

La somme de ces engagements est limitée à 100% de l'actif net.

Le fonds n'aura pas recours à l'effet de levier.

### **Titres intégrant des dérivés**

*Titres intégrant des dérivés simples* : le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples. Les bons de souscription resteront dans la limite de 10% de l'actif net et les obligations convertibles ou échangeables dans la limite de 10% de l'actif net.

*Titres intégrant des dérivés complexes* : Le fonds n'aura pas recours à des titres intégrant des dérivés complexes.

### **Dépôts**

Néant.

### **Emprunts d'espèces**

Dans le cadre de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver de manière temporaire en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10 % de son actif net.

### **Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres**

Néant.

### **Contrats constituant des garanties financières :**

Dans le cadre de la conclusion d'instruments financiers à terme conformément à la réglementation applicable, le FCP pourra être amené à verser et/ou recevoir une garantie financière dans un but de réduction du risque de contrepartie. Cette garantie financière peut être donnée sous forme de liquidité ou en titres financiers.

L'éligibilité des titres reçus en garantie est définie conformément à des contraintes d'investissement. Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties reçues par le FCP seront conservées par le dépositaire du FCP ou à défaut par tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur de la garantie.

## Risque global

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

## PROFIL DE RISQUE

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gérant dans le cadre de la stratégie d'investissement décrite au paragraphe précédent. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers sur lesquels le FCP sera investi.

La valeur liquidative est susceptible de connaître une volatilité du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

Risque de perte en capital : Le fonds répercutera les baisses des marchés actions et/ou obligations à hauteur de son niveau d'investissement sur ces marchés. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il peut ne pas récupérer le capital initialement investi.

Risque action : Le fonds peut, à tout moment, être sensible aux variations de cours affectant les marchés actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque sectoriel : Le fonds sera exposé principalement (jusqu'à 100% de son actif) dans des sociétés du secteur de la santé. L'évolution de la valeur de ces sociétés pourra varier de façon différenciée et plus sensible à certains aléas sectoriels que les actions des autres secteurs de l'économie. Une baisse des valeurs de ce secteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque petites capitalisations : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

Risque de change : Une large partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence du portefeuille, l'Euro, le fonds peut être affecté selon le sens des opérations, à la baisse (en cas d'achat) ou à la hausse (en cas de vente), par une modification ou par toute fluctuation des taux de change.

Le risque de change pourra porter sur 110% de l'actif net.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque lié aux dérivés : Le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque en matière de durabilité : Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Risques accessoires : ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10 % de son actif.

Risque de taux : Le fonds sera investi en obligations ou autres titres à revenu fixe qui peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. En règle générale, les cours des titres à revenu fixe grimpent lorsque les taux d'intérêt chutent et baissent lorsque les taux remontent. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de crédit : Le fonds peut être investi en titres de créances ou obligations d'émetteurs privés ou publics et ainsi être exposé au risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaillance de l'émetteur. Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur ce qui peut réduire la liquidité des titres de tel ou tel émetteur et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Fonds, notamment, en cas de liquidation par le Fonds de ses positions dans un marché au volume de transactions réduit.

Risque lié aux titres de créances subordonnés : Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. L'utilisation des obligations subordonnées peut exposer le fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement, ou encore d'évaluation / rendement (le rendement attractif de ces titres pouvant être considéré comme une prime de complexité).

Risque de liquidité : Risque que l'investisseur ne puisse pas négocier ses titres à la vente dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, La survenance de ce risque pourra faire baisser la Valeur Liquidative de l'OPCVM.

## **Garantie ou protection**

Néant.

## **DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE**

La durée minimale de placement recommandée est de 5 ans.

| COMMISSAIRE AUX COMPTES

**PriceWaterhouseCoopers Audit**

---

## 2 – Politique d'investissement

---

### a. Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice

Pour décrire l'année écoulée sur les marchés américains, beaucoup d'épithètes viennent à l'esprit. Une année où les principaux indices sont en forte hausse est certainement une année exceptionnelle. La performance de 26.9% de l'indice S&P500 en témoigne.

Une année durant laquelle, cinquante-cinq fois, les indices sont en hausse de plus de 1%, voici certainement une année volatile.

Un début d'année qui voit naître le phénomène des Mêmes stocks. Une multitude de day traders, sur les plateformes Redit et Robinhood, provoque parfois des hausses supérieures à 1000% sur des titres de compagnies à deux doigts de la faillite. (AMC, ou GameStop). N'est-ce pas une année folle ?

Une année où l'on passe d'une crise politique à l'autre pour la nouvelle l'administration démocrate, année sous le signe de la résurgence de la Covid 19 et d'une flambée de l'inflation, n'est-ce pas une année purement atypique ?

La réponse à ces questions est pourtant simple ; 2021 a été une année pratiquement normale sur les marchés financiers. Comment l'expliquer ?

En 2020, l'épidémie de la Covid 19 arrêta brutalement pratiquement toutes les économies mondiales. Des aides exceptionnelles et massives de l'état fédéral, aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises, sont allouées. Prenons en exemple une famille américaine, avec trois enfants, appartenant à la classe moyenne, (définie comme étant une famille ayant des revenus annuels entre \$50,000 et \$ 80,000). Cette famille aura reçu près de 10,000 \$ d'aides exceptionnelles, sans compter des indemnisation chômage 50% au-dessus de leur revenu précédant. A la sortie de la pandémie, dopés par un taux d'épargne jamais vu, les Américains se mettent à consommer sans retenue. La valeur de leur logement, (60% des Américains sont propriétaires), augmente souvent de plus de 20%. Cela provoque un effet de richesse certain. En plus, un programme supplémentaire d'aide de 1900 milles milliards de \$ est voté en mars. Même si l'inflation est de retour, et commence à inquiéter, sur les premiers mois de l'année, les salaires augmentent plus vite que celle-ci. Le confort du consommateur est au plus haut.

Cette avalanche de liquidité profite évidemment aux marchés financiers. Mais les fondamentaux sont aussi au rendez-vous. Une des origines de l'augmentation de la valorisation des actifs financiers, est l'augmentation des marges bénéficiaires des compagnies : Plus 11.9 % en 2021. La hausse du PNB des US sera de près de 6% en 2021. Les attentes, les projections des analystes et des stratégestes étaient pour 2021 aux alentours de 2.5% de croissance.

Résultat : Une forte hausse de la consommation, et une forte hausse des profits des compagnies. Ces deux phénomènes n'étaient pas anticipés par la majorité des stratégestes et autres analystes de Wall Street. Le marché boursier termine l'année moins cher qu'il ne l'avait commencée. L'indice S&P 500, qui s'échangeait à près de vingt-trois fois les profits en janvier 2021, termine l'année avec une valorisation inférieure à vingt et une fois les profits.

Une fois de plus, les marchés financiers nous auront donc surpris. L'expression TINA, (There Is No Alternative), qui signifie qu'il n'y a pas d'alternative aux investissements en actions, aura plus que jamais mérité son nom en 2021.

### b. Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

2021 aura été année contrastée pour le secteur de la santé. En effet le premier semestre poursuit une tendance très favorable initiée en 2020 lors de la crise du Covid. Cette crise aura ainsi mis en avant l'importance stratégique du secteur de la santé et la nécessité d'y investir fortement. Les valeurs de niche, innovantes dans ce secteur, de plus petite taille de capitalisation, privilégiées par le fonds, ont ainsi surperformé. A partir du deuxième semestre, la montée des risques inflationnistes dans le monde et en particulier aux Etats-Unis amènent des incertitudes quant à la soutenabilité de la croissance. Cet

environnement, plus favorable aux sociétés défensives et de capitalisation importante, moins présentes dans le portefeuille du fonds, entraîne un tassement des performances en fin de période.

MAM Lauxera Healthcare Growth affiche cependant des performances très favorables sur l'année, signe du dynamisme de ce secteur, source de croissance pour les années à venir.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

### **Performance annuelle**

Depuis sa création le 23/11/2020 jusqu'à sa première clôture au 31/12/2021, le fonds réalise les performances de :

MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND €	C cap	12.16 %
MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND €	I cap	13.33 %
MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND \$	E cap	3.25 %
MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND \$	F cap	3.98 %

Sur cette période, le benchmark du fonds réalise une performance de 29.80 % pour les parts en € et de 19.80 % sur les parts en \$.

Les performances passées ne préjugent pas du résultat futur de l'OPC.

### **Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'année 2021 (en €)**

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
NUANCE COMMUNICA	US67020Y1001	965544.04	1430309.32
AMYRIS INC	US03236M2008	847369.85	1134284.53
INTERSECT ENT IN	US46071F1030	619929.7	1068184.41
CAREMAX INC	US14171W1036	1659344.88	0
CENTENE CORP	US15135B1017	1167738.98	274143.47
1LIFE HEALTHCARE	US68269G1076	1398088	7231.48
VAPOTHERM INC	US9221071072	1158769.5	135379.43
CHARLES RIVER LA	US1598641074	695869.03	495565.93
QIAGEN NV	NL0012169213	458511.74	716433.74
TANDEM DIABETES	US8753722037	729283.86	405767.03

### **Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)**

Néant

### **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

**Changements intervenus au cours de l'exercice**

- Ajout article 6 SFDR
- Changement d'adresse du siège de la société de gestion

**Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice**

- MAM HEALTHCARE GROWTH FUND sera absorbé par le FCP MAM SUSTAIN USA le 29 Juin 2022 sur la VL du 28/06/22

---

## 3 – Déontologie

---

### **Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance**

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée, complétée par l'analyse de Lauxera Capital Partners, à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Meeschaert Asset Management, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Meeschaert AM est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet [www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com) à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2020 pour répondre précisément à l'article 173 de la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte.

### **Empreinte Carbone**

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi de Transition Énergétique et Écologique (article 173). Toutefois, la politique ESG de Meeschaert AM expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion.

### **Politique de sélection des intermédiaires**

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations réglementaires.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet [www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com) à la rubrique Informations réglementaires.

### **Politique des droits de vote**

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion à la Tour Maine Montparnasse au 33 avenue du Maine à Paris ou sur le site [www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com). Meeschaert AM publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

## **Règlement SFDR et TAXONOMIE**

La sélection des instruments financiers n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de la Gouvernance (« critères ESG »).

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## **Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.**

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

### **• Eléments qualitatifs**

La politique de rémunération est décidée en cohérence avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de MAM. Cette politique n'encourage pas une prise de risque susceptible d'excéder le niveau de risque défini par MAM.

Conformément à l'article 319-10 10° du Règlement Général de l'AMF, un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable reflète des performances durables et conformes à la politique de risques en fonction de l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs conformément aux plans de rémunérations variables et aux résultats de MAM, liant ainsi de fait, les intérêts des collaborateurs avec ceux de MAM, de ses actionnaires et de ses investisseurs, à court et à moyen terme. Elle vise à reconnaître la performance individuelle voire collective dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte, des résultats mais aussi des comportements pour atteindre ceux-ci selon un référentiel commun à l'ensemble du Groupe Meeschaert. Afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération variable n'est pas directement et uniquement corrélée aux revenus générés.

MAM dispose d'un comité spécialisé en matière de rémunérations composé des 3 personnes suivantes :

- Le Président du groupe Meeschaert qui est aussi le Président du Conseil de Surveillance de MAM. Il exerce les fonctions de Président du comité de rémunérations de MAM.
- Le Secrétaire Général du groupe Meeschaert
- Le Président de la société de gestion MAM.

Le personnel concerné par les dispositions de rémunération correspond à toutes les personnes qui ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds et/ou de la société de gestion : dirigeants, gérants, COO, responsables des fonctions de contrôle et de risques, commerciaux, personnel assimilés par leur niveau de rémunération.

L'attribution individuelle des parts variables de rémunération du personnel identifié est corrélée :

- d'une part, à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés
- d'autre part, aux résultats de MAM.

En conséquence des principes rappelés ci-dessus, la rémunération variable comporte :

- Une part acquise, ci-après « Part Acquise », qui représente 50% de la rémunération variable ;
- Une part conditionnelle, ci-après « Part Conditionnelle » qui représente également 50% de la rémunération variable et qui est soumise à la réalisation cumulative des quatre conditions suivantes :
  - ✓ Présence ;
  - ✓ Performance individuelle.
  - ✓ Résultats de MAM
  - ✓ Respect des règles, chartes, et codes de déontologie en vigueur dans l'entreprise.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Les modalités de règlement différé des rémunérations variables ne s'appliquent pas lorsque le montant de la rémunération variable attribuée est inférieur ou égal à un seuil fixé à 100 000 euros.

La Part Acquise de la rémunération variable égale à 50% du montant total de la rémunération variable est versée en numéraire au plus tard le 30 avril de l'année N+1.

La Part Conditionnelle est versée en instruments financiers par tiers différé, sur les trois exercices postérieurs à celui de l'attribution.

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernés. Le montant total des rémunérations variables est en général diminué d'une part substantielle lorsque la société de gestion de portefeuille n'est pas bénéficiaire et/ou les portefeuilles qu'elle gère enregistrent des performances financières médiocres en référence à leur indicateur de référence.

Type d'instruments financiers versés : Le personnel identifié recevra du cash indexé sur un panier de fonds MAM représentatifs de la gestion mise en œuvre par la société de gestion dans le cadre de ses activités. Ces fonds seront représentatifs des trois types de gestion actions, obligations et diversifiées.

- **Eléments quantitatifs**

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2021 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 4 007 k€
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 1 266 k€.
- Nombre de bénéficiaires : 49.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds ;

Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 1 162 k€
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 2 657 k€

La politique de rémunération a été adoptée par le conseil de surveillance du 28/03/2017.

# COMPTES ANNUELS

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS Bank.



**MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2021**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2021**

**MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT  
Tour Maine Montparnasse  
33 avenue du Maine  
75755 PARIS Cedex 15

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

En application de la loi, nous vous signalons que l'attestation sur la composition de l'actif du 30 juin 2021 mentionnait l'observation suivante :

« Les règles de valorisation décrites dans le prospectus prévoient que la devise de comptabilité du fonds est le dollar US. Or, le fonds tient sa comptabilité en euro depuis sa création le 23 novembre 2020. Cette erreur a été corrigée dans le prospectus entré en vigueur le 13 août 2021. »

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

## BILAN ACTIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>23 877 114,65</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>23 877 114,65</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	23 877 114,65
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances négociables	0,00
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>534 817,75</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	534 817,75
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>1 518 201,85</b>
Liquidités	1 518 201,85
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>25 930 134,25</b>

## BILAN PASSIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital	23 241 469,93
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 720 164,59
Résultat de l'exercice (a,b)	-687 533,89
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>24 274 100,63</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instrument financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
<b>DETTES</b>	<b>1 166 197,72</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	1 166 197,72
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>489 835,90</b>
Concours bancaires courants	489 835,90
Emprunts	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>25 930 134,25</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3,68
Produits sur actions et valeurs assimilées	50 546,52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>50 550,20</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	12 013,80
Autres charges financières	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>12 013,80</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>38 536,40</b>
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	327 673,49
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-289 137,09</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-398 396,80
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-687 533,89</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 13 mois et 7 jours.

### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :**

**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net, déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle de professionnels gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management, indiqué dans le prospectus ou le règlement des fonds :

FR0013536281 - MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part F : Taux de frais maximum de 0,90 % TTC

FR0013536273 - MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part I : Taux de frais maximum de 0,90 % TTC

FR0013536265 - MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part E : Taux de frais maximum de 1,90 % TTC

FR0013536240 - MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part C : Taux de frais maximum de 1,90 % TTC

### **Modalité de calcul de la commission de surperformance :**

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'OPCVM et l'indicateur de référence MSCI World Healthcare Net Total Return USD Index, sur l'exercice. Des frais de gestion variables seront prélevés à chaque valeur liquidative et perçus par la société de gestion à la fin de l'exercice comptable de l'OPCVM. La méthodologie de calcul des commissions de surperformance retenue est la méthodologie faisant référence à la comparaison de l'actif net avec l'actif net d'un fonds fictif reproduisant l'évolution de l'indice de référence. Ce calcul revient à comparer la performance de l'OPCVM avec un OPCVM fictif, ayant reçu les mêmes sommes (c'est à dire les mêmes souscriptions et les mêmes rachats) que le fonds réel, ayant exactement le même nombre de parts en circulation que l'OPCVM réel, et réalisant une performance d'exactly l'indice de référence.

- si, sur l'exercice, la performance de l'OPCVM est supérieure à l'indicateur de référence MSCI World Healthcare Net Total Return USD Index (M1W00HC), la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et celle de l'indicateur de référence ;
- si, sur l'exercice, la performance de l'OPCVM est inférieure à la performance de l'indicateur de référence, la part variable sera nulle ;
- si, au cours de l'exercice, la performance de l'OPCVM, depuis le début de l'exercice est supérieure à la performance de l'indicateur de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative ;
- dans le cas d'une sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance de l'OPCVM est supérieure à la performance de l'indicateur de référence.

Au cas où depuis le début de l'exercice comptable de l'OPCVM, la progression de la VL avant frais de gestion variables serait inférieure à la hausse annuelle de l'indicateur de référence, il n'est pas constitué de provision pour frais de gestion variables.

La première période de référence commence le 23/11/2020 et prend fin à la dernière VL du 31/12/2021. Chaque période de référence suivante correspond à l'exercice comptable de l'OPCVM.

Ces frais (partie fixe et éventuellement partie variable) seront directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part C	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part E	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part F	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part I	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	24 820 262,64
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 802 857,38
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 067 388,19
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-851 898,46
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	62 928,80
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-85 312,80
Frais de transactions	-414 867,61
Différences de change	1 243 924,23
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-476 329,89
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-476 329,89
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-289 137,09
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>24 274 100,63</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 518 201,85	6,25
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489 835,90	2,02
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 518 201,85	6,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	489 835,90	2,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	23 877 114,65	98,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 265,45	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 518 201,85	6,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	14 753,65	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
<b>CRÉANCES</b>		
	Ventes à règlement différé	497 764,29
	Souscriptions à recevoir	35 788,01
	Coupons et dividendes en espèces	1 265,45
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>534 817,75</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	1 121 717,35
	Frais de gestion fixe	33 534,47
	Frais de gestion variable	10 945,90
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 166 197,72</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-631 379,97</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	785 554,567	18 109 230,53
Parts rachetées durant l'exercice	-34 358,229	-836 367,90
Solde net des souscriptions/rachats	751 196,338	17 272 862,63
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	751 196,338	
<b>Part MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part E</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	53 237,286	1 019 979,60
Parts rachetées durant l'exercice	-9 014,473	-180 256,53
Solde net des souscriptions/rachats	44 222,813	839 723,07
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	44 222,813	
<b>Part MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part F</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	49,001	497 664,37
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	49,001	497 664,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	49,001	
<b>Part MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	452,168	5 193 388,14
Parts rachetées durant l'exercice	-65,836	-786 232,95
Solde net des souscriptions/rachats	386,332	4 407 155,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	386,332	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part C</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part E</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part F</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part C</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	266 593,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	2 175,08
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part E</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	15 260,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	154,14
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part F</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 194,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	31 678,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	8 616,68
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,24
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue .»

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS**

Néant

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-687 533,89
<b>Total</b>	<b>-687 533,89</b>

	31/12/2021
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part C</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-550 287,82
<b>Total</b>	<b>-550 287,82</b>

	31/12/2021
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part E</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-30 546,87
<b>Total</b>	<b>-30 546,87</b>

	31/12/2021
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part F</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-11 055,43
<b>Total</b>	<b>-11 055,43</b>

	31/12/2021
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part I</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-95 643,77
<b>Total</b>	<b>-95 643,77</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 720 164,59
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>1 720 164,59</b>

	31/12/2021
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part C</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	1 286 345,23
<b>Total</b>	<b>1 286 345,23</b>

	31/12/2021
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part E</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	63 647,23
<b>Total</b>	<b>63 647,23</b>

	31/12/2021
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part F</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	38 820,28
<b>Total</b>	<b>38 820,28</b>

	31/12/2021
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part I</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	331 351,85
<b>Total</b>	<b>331 351,85</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2021
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>24 274 100,63</b>
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part C en EUR</b>	
Actif net	18 161 423,02
Nombre de titres	751 196,338
Valeur liquidative unitaire	24,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,71
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,73
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part E en USD</b>	
Actif net en USD	1 013 142,31
Nombre de titres	44 222,813
Valeur liquidative unitaire en USD	22,90
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	1,43
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-0,69
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part F en USD</b>	
Actif net en USD	569 098,46
Nombre de titres	49,001
Valeur liquidative unitaire en USD	11 614,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	792,23
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-225,61
<b>Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part I en EUR</b>	
Actif net	4 715 678,87
Nombre de titres	386,332
Valeur liquidative unitaire	12 206,28
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	857,68
Capitalisation unitaire sur résultat	-247,56

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ETATS-UNIS</b>				
1LIFE HEALTHCARE INC	USD	67 106	1 041 013,97	4,29
ABBVIE	USD	14 538	1 737 987,99	7,16
AMYRIS INC	USD	112 884	539 203,99	2,23
ANTHEM	USD	1 486	608 176,27	2,51
AVANTOR INC	USD	42 166	1 568 846,23	6,46
BIO-RAD LABORATORIES INC -A	USD	1 787	1 192 127,49	4,91
CAREMAX INC	USD	186 362	1 263 694,30	5,21
CASTLIGHT HEALTH INC-B	USD	480 563	653 423,11	2,70
CATALENT INC	USD	9 800	1 107 799,75	4,57
CENTENE CORP	USD	15 617	1 136 182,94	4,68
CHARLES RIVER LABORATORIES INTL INC	USD	1 889	628 410,22	2,59
ELANCO ANIMAL HEALTH INC	USD	43 277	1 084 408,67	4,46
HEALTH EQUITY INC	USD	15 267	596 337,70	2,45
HUMANA INC	USD	2 925	1 197 943,23	4,93
IONIS PHARMACEUTICALS	USD	23 895	641 996,16	2,64
LANTHEUS HOLDINGS INC	USD	35 148	896 543,99	3,69
NANOSTRING TECHNOLOGIES INC	USD	22 526	839 901,98	3,46
NATERA INC	USD	6 572	541 902,77	2,23
OAK STREET HEALTH INC	USD	31 500	921 693,45	3,79
SILK ROAD MEDICAL INC	USD	23 558	886 284,99	3,66
TANDEM DIABETES CARE INC	USD	8 715	1 158 203,96	4,77
VAPOTHERM INC	USD	57 371	1 049 049,45	4,32
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>21 291 132,61</b>	<b>87,71</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ABCAM PLC-SPON ADR	USD	47 591	989 553,28	4,08
LIVANOVA	USD	6 831	527 312,67	2,17
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>1 516 865,95</b>	<b>6,25</b>
<b>SUISSE</b>				
ALCON INC	USD	13 899	1 069 116,09	4,40
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>1 069 116,09</b>	<b>4,40</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>23 877 114,65</b>	<b>98,36</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>23 877 114,65</b>	<b>98,36</b>
<b>Créances</b>			<b>534 817,75</b>	<b>2,21</b>
<b>Dettes</b>			<b>-1 166 197,72</b>	<b>-4,81</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>1 028 365,95</b>	<b>4,24</b>
<b>Actif net</b>			<b>24 274 100,63</b>	<b>100,00</b>

Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part I	EUR	386,332	12 206,28
Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part C	EUR	751 196,338	24,17
Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part F	USD	49,001	11 614,01
Parts MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part E	USD	44 222,813	22,90

